

UN PÔLE DIGITAL DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET OBSERVATOIRE DE LA SÉCHERESSE

Le développement agricole doit être considéré selon un angle large. En effet, les secteurs agricoles et forestiers sont intimement liés et plusieurs études de cas ont souligné l'importance, dans une perspective globale du développement économique national, du développement rural et des stratégies de développement durable, de reconnaître la valeur des forêts avec celle de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

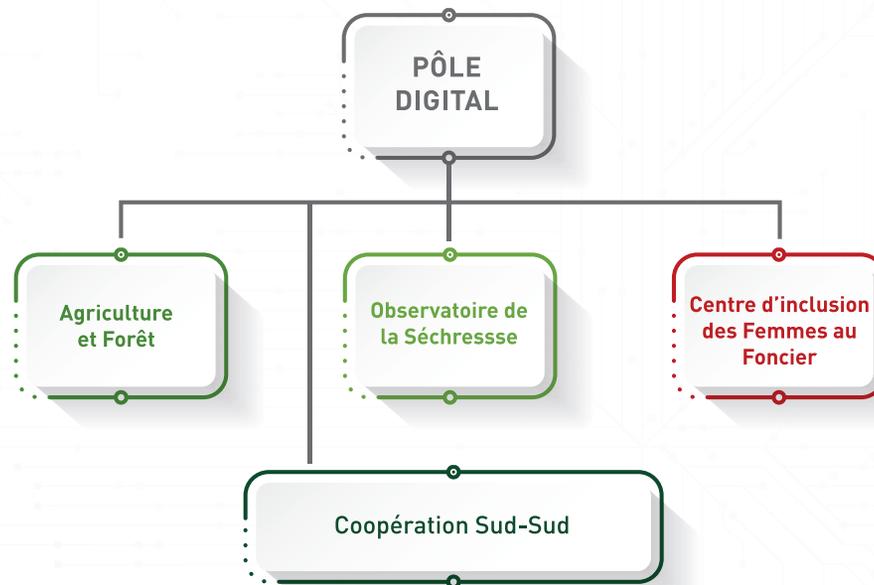
Par ailleurs, dans le secteur forestier, le potentiel des technologies digitales est aussi très élevé, notamment pour encourager une sylviculture durable et une transformation industrielle éco-efficente. Les progrès et les innovations dans les domaines de la surveillance des aspects environnementaux et de la biodiversité sont également majeurs. La nouvelle stratégie nationale de développement du domaine forestier « Forêts du Maroc 2020-2030 » le reconnaît pleinement et a placé l'introduction de l'outil numérique parmi ses 4 axes stratégiques.

Il convient aussi de souligner, que dans le contexte actuel des changements climatiques, les secteurs agricole et forestier sont fortement impactés par des épisodes de sécheresse de plus en plus sévères et de plus en plus fréquents, et là aussi, les technologies digitales permettent de développer des outils, indicateurs et géoservices fluides, intuitifs et robustes de surveillance et de prévision pour une alerte précoce et une prise de décision informée.

Ainsi, à la lumière de ces derniers éléments, le pôle digital ne doit pas être considéré selon un prisme unique. Il doit s'insérer dans un cadre plus large, celui d'un **Pôle Digital de l'Agriculture, de la Forêt et Observatoire de la Sécheresse** qui intégrerait aussi la **Coopération Sud-Sud** en Afrique dans le domaine agricole, comme engagement majeur du Maroc pour échanger et partager avec les pays africains frères son expérience et savoir-faire dans la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse visant à assoir durablement leur sécurité alimentaire



Par ailleurs, dans la même vision de promouvoir le développement humain que la GG, le Gouvernement du Royaume du Maroc s'est engagé avec le Millenium Challenge Corporation (MCC), dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité « gouvernance du foncier », au titre du Compact II et de la Lettre d'Implémentation conclus entre les deux parties, et à œuvrer ensemble pour favoriser davantage la participation des femmes à l'économie moyennant un meilleur accès au foncier. A cet égard, il a été décidé de mettre en place un «**Centre d'Inclusion des Femmes au Foncier (CIFF)**», porté par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) au sein du Pôle Digital.



Structure organisationnelle du Pôle Digital

